Image not found or type unknown

refus de regroupement familial

Par **stellite**, le **24/02/2012** à **22:46**

binjour ; on m' a refusé le RF parce que le calcul fait sur (6 fiche de paye de RSA et 6 fiche de pension retraite) est de 1025.45 euro alors le smic est de 1070.45 ; j'ai posé demande RF le 15 juin 2011 et le refus le 15 fevrier 2012 je suis à 13 mois de retraite si je fais un recours gracieus est ce que j'aurai la chance d'avoir avis favorable sachant ke ma retraite est 1383 euro merci de votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés